

À une séance extraordinaire du Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut, tenue le 29 octobre 2024, à 11h45, 252, boul. de Sainte-Adèle à Sainte-Adèle, sous la présidence du préfet, M. André Genest, étaient présents les conseillers(ères) suivant(e)s :

Martin Nadon	maire de Piedmont
Claude Charbonneau	maire de Saint-Adolphe-d'Howard
Michèle Lalonde	mairesse de Sainte-Adèle
Catherine Hamé	mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs
Gilles Boucher	maire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Jacques Gariépy	maire de Saint-Sauveur

Participent à distance:

Frank Pappas	maire d'Estérel
Corina Lupu	mairesse de Lac-des-Seize-Îles

Étaient absents:

Tim Watchorn	maire de Morin-Heights
Danielle Desjardins	mairesse de Wentworth-Nord

Assistaient également à l'assemblée la directrice générale et greffière-trésorière, madame Mylène Perrier ainsi que la directrice du service du greffe, maître Mélissa Bergeron-Champagne.

OUVERTURE

M. André Genest, préfet, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. André Genest, préfet, constate que l'avis de convocation de la présente séance a été notifié à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

CM 336-10-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU l'ordre du jour soumis aux membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Charbonneau, maire de Saint-Adolphe-d'Howard, ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

CM 337-10-24 SIÈGE SOCIAL - OCTROI DE CONTRAT – SERVICES GÉOTECHNIQUES - #2024-12-KS

ATTENDU QUE la MRC désire déplacer son siège social au 11, rue principale à Saint-Sauveur;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à une évaluation géotechnique avant de procéder aux travaux;

ATTENDU QUE pour réaliser ce contrat, la MRC a sollicité quatre entreprises;

ATTENDU QUE le contrat ne dépassera pas le seuil maximal pour l'octroi d'un contrat de gré à gré en vertu du *Règlement 385-2019 sur la gestion contractuelle* en vigueur à la MRC des Pays-d'en-Haut.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Michèle Lalonde, mairessse de Sainte-Adèle, ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'OCTROYER le contrat relativement au service en géotechnique à Solmatech inc., pour la somme d'environ 29 816,45 \$ (taxes nettes) pour un montant total avec taxes d'environ 32 652,90 \$;

D'IMPUTER la dépense dans le poste budgétaire 22.10001.522 intitulé Bâtiment - Siège social MRC (Regl. Emp);

D'AUTORISER M. André Genest, préfet et Mme Mylène Perrier, directrice générale et greffière-trésorière, à signer ce contrat ainsi que tout document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

CM 338-10-24 RÉCEPTION PROVISOIRE - TRAVAUX SUR LE PARC DU CORRIDOR AÉROBIQUE #2024-07-PARC

ATTENDU QU'un contrat a été adjugé suite à l'appel d'offres #2024-07-PARC intitulé Travaux de réfection sur le parc du Corridor aérobique à David Riddell Excavation/Transport (résolution no CM 211-07-24);

ATTENDU la recommandation reçue par une firme externe afin d'accepter la réception provisoire des travaux effectués sur le parc du Corridor aérobique;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Gariépy, maire de Saint-Sauveur, ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le procès-verbal constatant la livraison provisoire des travaux sur le parc du Corridor aérobique effectués dans le cadre de l'appel d'offres #2024-07-PARC;

D'ACCEPTER, conformément aux documents d'appel d'offres, une remise de 5% de la retenue;

D'AUTORISER M. Éric L'Heureux, directeur adjoint au développement récréatif, à signer ledit procès-verbal.

ADOPTÉE

CM 339-10-24 PAIEMENT DE LA FACTURE #30259 - DAVID RIDDELL EXCAVATION/TRANSPORT #2024-07-PARC

ATTENDU QU'un contrat a été adjugé suite à l'appel d'offres #2024-07-PARC intitulé Travaux de réfection sur le parc du Corridor aérobique à David Riddell Excavation/Transport (résolution no CM 211-07-24);

ATTENDU la recommandation reçue par une firme externe afin de procéder au paiement de la facture no 30259 datée du 16 octobre 2024, concernant les travaux effectués sur le parc du Corridor aérobique pour une somme de 290 408,99 \$ (taxes nettes), soit une somme de 318 035,71 \$ (taxes incluses);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Gariépy, maire de Saint-Sauveur, ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'EFFECTUER le paiement de la facture no 30259 de 290 408,99 \$ (taxes nettes), soit une somme de 318 035,71 \$ (taxes incluses) de David Riddell Excavation/Transport;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22.70004.723 intitulé Travaux prioritaires - Mise aux normes;

DE FINANCER cette dépense selon le montage financier prévu pour ce projet:

- le programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- le Fonds région et ruralité - Volet 1 (2023-037760); et
- la réserve financière prévue par le *Règlement 486-2024 établissant une réserve financière pour les travaux d'infrastructures des parcs linéaires et leurs embranchements.*

ADOPTÉE

CM 340-10-24 AIDE FINANCIÈRE - VIV'EN LOGIS

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) à un programme intitulé *Accès Logis*;

ATTENDU QUE la MRC considère qu'il est primordial de favoriser le développement de logement communautaire et abordable pour des ménages à revenu faible ou modeste et pour des personnes ayant des besoins particuliers en habitation sur son territoire;

ATTENDU QUE Viv'en Logis développe un programme de 20 unités répondant aux critères du programme *Accès Logis*;

ATTENDU QUE la MRC veut donner une contribution financièrement à l'organisme Viv'en Logis;

ATTENDU QUE cette contribution devra être utilisée uniquement en lien avec la gestion du projet ou pour financer des services professionnels;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Charbonneau, maire de Saint-Adolphe-d'Howard, ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'OCTROYER une aide financière de 100 000\$ à Viv'en Logis pour la gestion du projet ou pour des services professionnels;

D'IMPUTER cette dépense dans le poste budgétaire 02.52000.970 intitulé Octroi autres organismes (logement);

DE FINANCER cette dépense par le Fonds Régions et ruralité - Volet 2;

D'AUTORISER M. André Genest, préfet, et Mme Mylène Perrier, directrice générale, à signer l'entente d'aide financière et tout document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

CM 341-10-24 PLAN CLIMAT - PROGRAMMATION DE PROJETS

ATTENDU QUE l'appel à programmation du plan climat pour l'année 2024 est en vigueur, entre le 19 août au 25 octobre 2024;

ATTENDU QUE la MRC a adopté sa programmation lors de la séance du 8 octobre dernier (résolution no CM 324-10-24);

ATTENDU QU'il est possible de modifier la programmation avant le 8 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Catherine Hamé, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'AMENDER la résolution CM 324-10-24 intitulé *Plan Climat - Programmation de projets* afin:

- de retirer, au quatrième attendu, «en plus de trois projets en collaboration avec les MRC d'Argenteuil, Laurentides et Antoine-Labelle»;
- de remplacer:
 - a) le nombre de projets de «15» à «16»;
 - b) le montant des coûts totaux de «5 654 249 \$» par «6 079 906 \$ (taxes incluses)»;
 - c) «Synthèse de la programmation 2024, plan climat» par «Liste de projets autorisés par le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut - programmation 2024 du Plan climat»;
 - d) le montant des coûts admissibles financé par le programme ATCL - volet 2 de « soit 4 523 399,20 \$ » par «, lesquels constituent la somme de 5 664 820 \$»;
 - e) le tableau résumant les projets par le suivant:

No du projet	Titre	Localisation	Coût total du projet (taxes incluses)	Priorité
770-01-001	Projet d'acquisition de connaissance du réseau des eaux souterraines (étape 1)	Morin-Heights	69 302\$	1

770-01-002	Caractérisation des sites d'obstruction récurrents des cours d'eau et identification des risques (étape 1)	Sainte-Adèle	51 958\$	1
770-01-003	Inventaire, inspection et évaluation de l'état de l'ensemble des ponceaux (étape 1)	Sainte-Adèle	148 708\$	1
770-01-004	Ajout de génératrices à l'Hôtel de Ville, à la Place des citoyens et au garage municipal	Sainte-Adèle	1 194 150\$	1.5
770-01-005	La valeur des services écosystémiques comme intrant d'un outil d'écofiscalité (étape 1)	Sainte-Anne-des-Lacs	107 625\$	1
770-01-006	Registre des incidents climatiques centralisé, cartographié sur une plateforme collaborative	Ensemble du territoire; porté par la MRC	265 737\$	2
770-01-007	Un système régional d'alerte et d'information en cas d'évènement climatique soudain	Ensemble du territoire ; porté par la MRC,	105 152\$	1
770-01-008	Désignation d'un centre de mesures d'urgence régional au Centre Sportif Pays-d'en-Haut. Étape 1: Achat et installation d'une génératrice de plus grande capacité.	Ensemble du territoire ; porté par la MRC	2 039 213\$	1.5
770-01-009	Étude et analyse de vulnérabilité liées aux nouvelles réalités climatiques du Parc linéaire du P'tit train du Nord, section traversant la MRC des Pays-d'en-Haut, 15e km au 37e km du parc linéaire (étape 1)	Piedmont, Sainte-Adèle, porté par la MRC, SDET	259 377\$	1.5
770-01-010	Élaboration d'un plan de communication spécifique aux changements climatiques, phase 1	Ensemble du territoire ; porté par la MRC	260 263\$	1.5
770-01-011	Portrait et diagnostic des milieux naturels de la MRC et recommandations pour la mise en place de solutions fondées sur la nature pour favoriser la résilience des territoires (étape 1)	Ensemble du territoire ; porté par la MRC	49 912\$	2
770-01-012	Plan de formations adressé aux employés municipaux sur différentes thématiques permettant de réduire les impacts des changements climatiques sur les infrastructures municipales, phase 1	Ensemble du territoire ; porté par la MRC	85 155\$	1.5

770-01-013	Étude sur les impacts des changements climatiques sur les activités économiques et récréotouristiques (étape 1)	Ensemble du territoire ; porté par la MRC	78 417\$	1.5
770-01-014	Acquisition de connaissances (étape 1) en vue d'une stratégie de pérennisation résiliente des infrastructures récréotouristiques face aux changements climatiques	Ensemble du territoire ; porté par la MRC	67 186\$	2
770-01-015	Formations et simulations pour les employés municipaux des 10 municipalités de la MRC et de la MRC en lien avec des actions inscrites au plan climat, phase 1	Ensemble du territoire ; porté par la MRC	1 273 571\$	1.5
770-01-016	Planification et élaboration de la programmation de projets 2024 du plan climat	Ensemble du territoire ; porté par la MRC	23 181 \$	1
Total			6 079 906 \$	

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été soumise par le public.

CM 342-10-24 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (11H47)

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Nadon, maire de Piedmont, ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER l'assemblée.

ADOPTÉE

André Genest,
Préfet

Mylène Perrier,
Directrice générale et greffière-
trésorière